

**COMMUNIQUÉ DU 3 août 2011  
FAURE GNASSINGBE MUSÈLE LES JOURNALISTES,  
POUR MIEUX MUSELER LES MEDIAS**

*Grande Marche Pacifique pour  
la Préservation de la Liberté de la Presse au Togo, 6 août 2011*

Face à une grogne sociale qui monte en crescendo, Faure Gnassingbé profite des vacances des Occidentaux qui le soutiennent pour s'écarter des promesses faites de préserver la liberté de la presse et la liberté des journalistes au Togo. Bien que tous les Togolais et Togolaises soient habitués aux écarts de 180 degrés entre les promesses du Gouvernement RPT/AGO et la réalité sur le terrain, il importe de noter que cette fois-ci, le gouvernement a choisi de ne plus assurer la sécurité des journalistes togolais, surtout ceux qui sont indépendants, ou alors taxés comme ne suivant pas la pensée unique du RPT/AGO.

Des journalistes, femmes comme hommes, ont fait l'objet de menaces d'atteinte à leur intégrité physique. Certaines sources fiables rapportent au cvu-togo-diaspora que des atteintes à la vie de certains journalistes sont réelles. S'agit-il de chantage avec des apprentis-sorciers de la gâchette facile ? NON, il s'agit réellement de museler les journalistes afin de mieux museler les médias. Ainsi, selon le concept RPT/AGO, la peur devrait conduire les journalistes au silence. Le gouvernement de Faure Gnassingbé aura alors la paix, la paix des cimetières.

Sans honte, c'est le silence le plus absolu du côté du même gouvernement alors que les menaces se font persistantes. Face à ce danger et les balles perdues institutionnalisées, il fallait réagir. L'association **SOS Journaliste en Danger organise donc le samedi 6 août 2011 2011 une Grande Marche Pacifique pour le Préservation de la Liberté de la Presse au Togo** selon l'itinéraire suivant :

Terrain du Collège Saint Joseph (bas fond) – Colombe de la Paix – Avenue Maman N'Danida – Boulevard du 13 janvier – Fontaine Lumineuse – Avenue de la Libération – Avenue du 24 janvier – Monument aux Morts – CASEF – Esplanade du Palais des Congrès.

SOS Journaliste en Danger sera appuyé par les Organisations de défense des droits humains et certains partis politiques ne s'inscrivant pas dans un agenda double avec le pouvoir RPT/AGO.

**Le CVU-Togo-Diaspora, en tant que mouvement citoyen indépendant, demande instamment :**

1. **à Faure Gnassingbé et ses services** d'assurer le service d'ordre de cette manifestation pacifique et d'en garantir la tranquillité tout en restant à l'écoute des doléances ;
2. **à la Communauté internationale, notamment aux parlementaires français, européens et étrangers,** de se rappeler que conformément à la nouvelle loi

# Mouvement Citoyen

« liberticide » n° 2011-010 du 16 mai 2011 réglementant la liberté de réunion et de manifestations pacifiques publiques<sup>1</sup>, votée sans consensus des populations, les organisateurs de la marche ont envoyé dès le 29 juillet 2011 à Monsieur le maire de la Commune de Lomé, la Déclaration préalable sur l'organisation d'une Marche pacifique de protestation conformément aux dispositions de la Loi liberticide ;

3. **aux services du Maire de Lomé** qu'il ne peut feindre de savoir que les soupçons d'atteinte à l'intégrité physique et à la vie des Journalistes se porteraient pour le moment sur l'Agence Nationale de Renseignement (ANR).

Aussi, le cvu-togo-diaspora informe cette communauté internationale et africaine qu'elle doit rester vigilante et tenir pour responsable, le maire de la ville de Lomé, les services répressifs de Faure Gnassingbé et ceux du gouvernement RPT/AGO ainsi que les militaires ou agents non-républicains qui viennent ternir la réputation de l'ANR, si la sécurité des journalistes n'est pas préservée lors de la marche prévue le 6 août 2011.

Le cvu-togo-diaspora invite la population togolaise à défendre la liberté des Médias en démontrant sa capacité de mobilisation pour l'information libre et indépendante.

La Communauté internationale doit être encore plus vigilante sur la protection particulière qu'elle pourrait accorder aux trois principales personnes chargées par SOS Journaliste en Danger de l'organisation de cette manifestation à savoir :

- Mr **Amuzun**, Journaliste, conseiller, SOS Journaliste en Danger ;
- Mr **Aziadoudouvo**, Zeus Komi, Journaliste et Secrétaire général, SOS Journaliste en Danger ;
- Mme **Kouassi**, Fabbi, Journaliste, Trésorière générale, SOS Journaliste en Danger.

**Mais le cvu-togo-diaspora apprécierait si le Ministre en charge du dossier obtenait l'accord de Faure Gnassingbé, pour écouter les doléances et y apportait une réponse crédible assurant ainsi, sans faux semblant, la préservation de la liberté des médias au Togo. La paix civile et la liberté d'expression au Togo en dépendent.**



**Coordonnateur général**  
**Dr Yves Ekoué AMAÏZO**

---

<sup>1</sup> SOS Journaliste en Danger, « Lettre envoyée au Maire de la commune de Lomé et portant sur « la Déclaration préalable sur l'organisation d'une Marche pacifique de protestation », datée du 29 juillet 2011, et signée pour le Président de SOS Journaliste en Danger, le Secrétaire général, voir les fichiers en annexe.